

VISIO-RÉUNION CSO LAO : le 11/07/2023 à 21H

Présents : Mme C.BRUIN-GAUTIER, Ch.DUPRAT, E.LAGIER, C.LAGONELLE, .
M. G.BROUILLET A.CABANIOLS, M. DELAY , T.DUPRAT, G. LATERRASSE, J.DE OLIVEIRA,
A.OLIVE, J.PIAT, P.SARRAT et P.OLIVE.

Excusés : Mme S.VALETTE M. E.ALBERT, C.CHEVAL, D.DONNETTE, JP. DORGANS, YB.
GOUYEN.

Pierre OLIVE remercie ceux qui ont pu se connecter ce soir.

1. RAPPORTS DES JA PISTE DE CETTE SAISON

Thierry Duprat expose les principales remarques :

16/4 LAO Marche : des puces ont été utilisées. Peu d'athlètes

23/4 LAO Masters : la perche après la ligne d'arrivée est une contrainte. Les barrières de steeple ne peuvent pas toujours être positionnées à la bonne hauteur.

7/5 INTERCLUBS : un athlète portant des gants non réglementaires au marteau a reçu un carton jaune. Les équipes 2 des clubs N1 n'avaient quasiment pas de juges. Les performances du steeple n'ont pas été homologuées lorsque la 1° barrière a été oubliée. Des mots virulents ont été échangés entre un président de club et des membres du jury. La CSO LAO saisit la CSR LAO pour qu'elle instruisse ce dossier.

14/5 EQUIP ATHLE : à Carmaux la piste de longueur est très dégradée, à Tarbes le marquage est à refaire et des poteaux de rugby sont dans le secteur de lancers. Il a manqué du jury presque partout.

21/5 INTERCLUBS : un CA a couru le 1500 et le 4X400. Son équipe a marqué 0 point à ce relais. Des erreurs de pointage à la marche à la finale N2B. La participation des athlètes handisport n'est pas clairement réglementée.

28/5 FINALE B EQUIP ATHLE : Beaucoup de monde sur le stade. Un entraîneur de club a été exclus.

2/6 LAO EC :Les pompiers sont intervenus 2 fois pour des chutes en dehors du sautoir de perche. Les athlètes ont réalisé 4 essais au javelot en raison d'erreur d'utilisation d'engins.

17/6 RAS



NOS PARTENAIRES



18/6 LAO BE/MI : beaucoup de monde notamment en sauts donc beaucoup de retard. L'amplitude de 8H pour les bus n'a pas été respectée.

25/6 LAO pointes d'or : La chaleur a conduit à un épongeage pour les 2000m. La règle des essais différés en cas d'épreuves simultanées est très mal connue et mal appliquée.

1-2/7 LAO IND : les aires de lancers étaient mal tracées et certains lancers ont manqué d'engins (1 seul marteau pour 3 athlètes).

8/7 LAO OPEN : grosse surprise puisque 300 inscriptions contre 40 l'an dernier. 200 athlètes présents.

2. TOUR DE TABLE

Jocelyn PIAT se réjouit de voir autant de monde sur les stades. Le responsable national de la performance, Romain Barras, présent à Millau a félicité la LAO de cette organisation. Le circuit des meetings s'améliore, aussi bien en participations qu'en niveau, ce qui est important pour nos athlètes séniors qui dépendent du ranking. L'ennui c'est que beaucoup de compétitions (U23, Open ...) se sont déroulées avec vent contraire. À Albi les concours long/TS qui se sont déroulés en parallèle, ont été excellents pour les athlètes ; un grand merci pour les officiels qui ont dû jongler acrobatiquement.

Chantal DUPRAT qui était JA sauts à Millau a dû assumer la fonction de chef juge sauts après la fusion des concours. Cette compétition a été difficile à assumer et le retard a été important tellement le nombre d'athlètes était grand.

Patrick Sarrat reconnaît que les stades performants sont rares et que les athlètes ont souvent couru avec VD dans la ligne droite. Il a perçu de plus en plus de tension sur les stades occitans au fur et à mesure de la saison.

Marc DELAY a constaté lors du 1° tour des interclubs que des informations contradictoires circulaient inexplicablement.

Alain CABANIOLS souhaite que les règlements soient davantage respectés.

Elisabeth LAGIER signale qu'elle a été l'objet d'insultes de la part d'un entraîneur de club le 17/6 à Perpignan.

Jocelyn PIAT informe que le club du MA2M a pris une sanction contre un de ses athlètes qui a eu un mauvais comportement lors d'une compétition.

Gérard LATERRASSE regrette que trop de monde se promène sur les stades alors qu'il n'a rien à faire sur le terrain.

Marc DELAY constate que jamais aucun incident n'a été relaté en CDLAO.

GL évoque le problème des séries nombreuses des courses qui gênent les concours. Tout le monde s'accorde qu'il faut systématiquement afficher les séries et ne pas aligner 8 séries à l'avance, 4 suffisent.

TD pense que les tensions sont dues à des décisions contradictoires et à un manque de respect de certains.³³

CD propose la constitution d'un groupe de travail chargé de proposer des règles claires.

André OLIVE pose le problème du stade de Castres privé d'homologation. Que fait-on ? Il n'est pas question de rester inactif.

TD souhaite que les JA envoient systématiquement leur rapport au club d'accueil afin qu'il puisse s'en servir, s'il le juge utile, au service municipal concerné.

3. RAPPORTS DES DELEGUES DE CSO

À la lecture des rapports des délégués, Pierre OLIVE présente des propositions à la CSO LAO dans le but d'améliorer nos organisations, bien que nous n'ayons pas été capables de désigner ce délégué à tous nos championnats LAO :

A - Modifier le vocable QUALIFIABLES/QUALIFIÉS que certains ne comprennent pas bien et le remplacer par une formule simple qui ne prête pas à interprétation :

« Liste des athlètes pouvant demander à participer au championnat LAO.... »

puis

« Liste des athlètes admis à participer au championnat LAO ... »

B - Peut-on envisager de ne qualifier à nos championnats régionaux que des performances réalisées avec VR ? Ceci présente des inconvénients mais aurait le mérite de montrer aux organisateurs des clubs et des comités que l'enregistrement du vent est important.

C - Les informations (engagement, forfait, demandes tardives...) doivent être transmises au délégué de la compétition.

D - Nos règles doivent être claires et nettes, compréhensibles par tous et ne pas être contredites à une autre page du livret ou par un autre texte. Actuellement c'est la CSO qui rédige les règles et procède à la relecture. Peut-être faut-il un groupe extérieur ?

E - La constitution d'un vrai jury courses est absolument indispensable à chaque championnat LAO. Ce jury courses, sous l'autorité du JA courses, assume toutes les fonctions inhérentes au diplôme de juge course car le diplôme de juge arrivées N'EXISTE PAS. Ces fonctions sont : commissaires de courses, juges de relais, juge aux arrivées, manutention des haies etc...

F - La FFA doit nous indiquer clairement quel texte appliquer pour les athlètes handisports qui désirent participer à nos compétitions et ce dans tous les cas de figure : individuels, par équipes, appel sur prothèse ou non , etc...

G - La CRJ LAO doit modifier ses règles car accueillir plus de 600 athlètes sur un stade, dans de bonnes conditions, au cours d'une seule journée s'apparente à un « LANDI » et plus du tout à une compétition d'athlétisme.

H - Le délégué CSO doit assumer un rôle important dans la préparation du championnat LAO en faisant le lien entre le club, le siège et peut-être même les clubs voisins de façon à prêter du matériel manquant. C'est pourquoi la fiche navette initiée en cette fin de saison par Chantal Duprat et Claire Bruin-Gautier doit être systématisée. Ceci évitera l'absence d'ordinateur pour le secrétariat car chacun croyait que c'était l'autre qui devait l'apporter... Cela s'est produit cette saison à un de nos championnats LAO.

I - Pour les EC, il faudrait probablement supprimer les horaires détaillés et faire l'été, comme on fait pour l'hiver : les horaires détaillés sont indiqués pour les 2 premières épreuves de chaque catégorie puis les épreuves s'enchaînent en fonction de la réglementation puis de la disponibilité des athlètes et des installations.

J - Pour nos championnats LAO peut-être faut-il imposer une barre de début de concours, connue longtemps à l'avance de façon à raccourcir nos épreuves avec barre qui sont les seules à nous poser problème. TOUS les championnats LAO ont tenu scrupuleusement les horaires annoncés... sauf la perche car les différences de niveau des athlètes sont toujours très grandes.

K - Pour les repas des juges, il faut probablement que nous soyons plus prodigues car même si le livret indique que le repas n'est pas fourni aux juges, certains ne le lisent pas et revendiquent.

L - Pour les concours de perche et de hauteur, il faut probablement opter pour des concours de niveau en mêlant les catégories. Cela raccourcira beaucoup la durée des concours et soutiendra l'intérêt sportif en regroupant les meilleurs athlètes ensemble, bien que cela pose le problème de l'attribution des titres et médailles dans des concours différents.

M - Les athlètes qui confirment leur présence en cochant leur nom puis qui ne se présentent pas à l'épreuve doivent aussi être assujettis à la pénalité de forfait de 3€ (ou plus).

N - Notre objectif affiché de l'an dernier était de n'avoir que des épreuves avec une dizaine d'athlètes à nos championnats LAO, il a fallu regrouper certains concours à effectif famélique mais nous sommes visiblement sur le bon chemin car aussi bien le 17/6 à Perpignan que les 1 et 2/7 à Albi, le niveau était satisfaisant et l'effectif très encourageant. Il y a tout lieu de nous réjouir de ce succès.

O - Le système de qualification à 10 jours avant le championnat LAO a été la cause d'innombrables mails auprès du siège LAO. Il ne semble pas recueillir l'assentiment de la majorité de clubs.

P - Le championnat unique BE-MI à MILAU a été organisé le 18/6 car la CSO avait réservé le 17/6 pour les championnats LAO U23, ce qui a empêché la CRJ LAO de programmer les championnats BE décentralisés le 17/6 comme elle y songeait. Quelle est la préférence de la CSO sur cette formule qui permet de faire participer beaucoup plus de BE car c'est la réalité des chiffres ; les faits sont têtus et lorsque les championnats BE sont sur un lieu unique, mêlés aux MI, le nombre d'athlètes BE est beaucoup plus faible.

Q - Là encore, les effectifs réels ont montré que la suppression des 2 compétitions de secteurs des CA et plus âgés, a permis à un plus grand nombre d'athlètes de « jouer à l'athlétisme » ce week-end là en participant aux nombreux meetings de clubs ou de comités. L'espace de liberté offert aux organisateurs a été très bien utilisé : c'est un autre franc succès.

R - Les insultes et actes irrespectueux doivent être absolument proscrits. Toute violence, aussi bien physique que verbale est intolérable au sens étymologique du terme : nous ne devons absolument pas la tolérer. Les licenciés coupables de tels comportements doivent être signalés et convoqués pour être entendus par la CSR LAO de façon systématique : la CSO LAO souhaite que cela soit le cas pour les 2 événements avérés cette saison (17/6 à Perpignan et aux interclubs à MURET). La CSO va écrire la CSR LAO et compte sur son zèle pour que la situation n'en reste pas en l'état.

PS : désire donner son avis sur ces propositions. Il est partisan des concours de niveau mais radicalement opposé au rejet des perfs VF. Il lui semble indispensable que le délégué soit informé de tout élément de préparation de la compétition et souhaite que la confection des horaires ne soit réalisée que lorsque le stade a été choisi afin de coller le plus possible à la réalité du terrain. Il est carrément opposé à l'utilisation de barre minimale en hauteur et perche en EC et se réjouit de la suppression des perf-planchers qui a permis à de nombreux athlètes d'être qualifiables puis qualifiés.

MD est résolument contre les barres minimales en EC et ne pense pas que le vocable qualifiables/qualifiés soit responsable de grand-chose. Il souhaite revenir à l'ancien système de qualifiés et d'une liste complémentaire et se prononce contre la publication des qualifiables 10 jours avant un championnat LAO qui fait perdre un week-end de qualification possible aux athlètes. Il est défavorable à restreindre les qualifications aux seules performances VR.

CD insiste sur le fait que tout problème d'engagement posé par un club doit être relayé au délégué : ceci évitera au personnel salarié de se sentir isolé face aux critiques.

Ces propositions doivent faire l'objet d'une réflexion individuelle puis d'un vote rapide lors de la prochaine réunion de la CSO LAO avant proposition au bureau de la LAO.

4. PREPARATION DES CHAMPIONNATS LAO DE L'AUTOMNE

10000m à St Girons : Marc Delay établit une proposition d'horaires

Relais et coupe des spécialités à Rodez : Alain Cabaniols établit une proposition d'horaires

Interclubs jeunes à Blagnac : Chantal Duprat établit une proposition d'horaires.

Ces 3 propositions d'horaires seront publiées dans les jours prochains sur le site LAO
La désignation des jurys de base et délégués sera réalisée dès que possible.

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1 Circuit régional des meetings

Un tableau comparatif a été établi. Il montre que les meetings à gros effectifs ont été dans l'ordre : Montpellier, UAO31/BSC, CD31/32/82, SATUC, Pèzenas, Muret, Auch, Tarbes, Blagnac, Ramonville.

Une curiosité, le meeting de Narbonne à faible effectif mais qui a permis le plus grand nombre de bonnes performances (supérieures à 900pts).

Il faudra tenir compte de ces éléments factuels pour choisir les meetings à labels FFA qui permettent notamment à nos athlètes séniors d'obtenir des points au ranking.

Les organisateurs de meetings à faible effectif pourront difficilement être choisis car il est de notre devoir de prendre des décisions en faveur du plus grand nombre d'athlètes, même si ce sont des organisations très méritantes ; le label FFA ne peut pas être une récompense même pour un club qui se dépense sans compter pour organiser de façon excellente.

5.2 Thierry Duprat interroge Gérard Brouillet sur la teneur des échanges de la CRJ LAO lors de sa dernière réunion : GB relate la réflexion qui consiste à limiter l'affluence des compétitions LAO en limitant le nombre d'équipes puis d'organiser la finale des pointes d'or avant le championnat LAO BE/MI.

5.3 La CSO LAO attend avec impatience le calendrier hivernal FFA qui doit être adopté fin juillet. En août, chaque membre de la CSO LAO est invité à réfléchir au calendrier LAO afin qu'il puisse être adopté officiellement le 2/9 par le bureau LAO qui se réunit ce jour-là.

Séance interrompue subitement à 23H02

Prochaine réunion le mardi 29/8 à 21H.

Pierre OLIVE

Président de la CSO LAO